



Référence : BIM-FP 24-020

Destinataires :

Responsables de l'évaluation ou de GeXamine
Responsables de BIM-FP dans les organismes scolaires
Conseillers pédagogiques
Personnel enseignant du programme Assistance à la personne en établissement et à domicile

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.

Objet : Épreuve retirée temporairement : DEP 5358 Assistance à la personne en établissement et à domicile, 251-734, compétence 4 Besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques, version B

Portrait de la situation

Nous avons dû retirer temporairement l'épreuve mentionnée ci-dessus.

Nous vous recommandons fortement d'éviter d'utiliser cette épreuve pendant les quatre prochains mois. Une notice sera affichée dans GeXamine pour rappeler que cette épreuve est retirée.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nous regrettons les inconvénients que ce retrait pourrait vous causer. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

L'équipe BIM-FP
bim@grics.ca